

Problématique du colloque :

Le colloque se tiendra les 26 et 27 novembre 2009 à la Faculté de droit de Nancy. Il réunira des chercheurs et des universitaires d'horizons variés, ainsi que des professionnels.

Il fait suite au constat selon lequel les fichiers informatiques apparaissent comme les nouveaux instruments privilégiés de la politique de sécurité publique.

Les différentes interventions se proposent d'analyser le cadre juridique gouvernant la collecte, la conservation et le traitement des informations relatives aux personnes afin de déterminer si l'équilibre entre le respect des droits et la protection de la sécurité publique est respecté. La question de cet équilibre se pose dans tous les domaines.

Elle se pose en droit administratif concernant la réorganisation des services de renseignements en France. En effet, cette dernière s'est accompagnée d'une réorganisation des fichiers anciennement gérés par les Renseignements Généraux et la DST avec la création de nouveaux fichiers (CRISTINA, EDVIGE depuis renommé EDVIRSP...). Le développement plus général des fichiers en tant qu'outils de police administrative, au niveau national comme au niveau local, génère de nouveaux contentieux devant les juridictions administratives : contentieux des refus d'accès aux fichiers, des refus d'autorisations d'accès à des professions fondés sur des inscriptions dans des fichiers de police...

La question de l'équilibre n'est pas absente en droit privé. Si l'intérêt des empreintes digitales, des échantillons cellulaires et des profils ADN pour innocenter une personne ou établir sa culpabilité est incontestable, il n'en demeure pas moins que la prudence s'impose lorsqu'il s'agit de décider des cas dans lesquels les données devraient être conservées par les autorités publiques et pour combien de temps. Ainsi, la protection des données personnelles des mineurs et des données sensibles (relatives aux opinions philosophiques, politiques, religieuses, syndicales, à l'orientation sexuelle, à la santé et aux origines ethniques), la sauvegarde du secret médical commandent des garanties particulières.

Enfin, l'étude ne serait pas complète sans des interventions en droit communautaire. On assiste en effet à de nombreuses créations de fichiers communautaires (SIS IIe génération, EURODAC, EUROVIS...) dans un but de protection de la sécurité publique, mais aussi en tant qu'instrument de politique de contrôle de l'immigration. Cela pose la question de la nécessité et de l'opportunité de ces créations ainsi que de l'effectivité du contrôle des responsables des traitements.



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

Contacts :

Ludivine STARCK — Ingénieur

IRENEE :

*** 13, Place Carnot - C.O. N°70026

- 54035 NANCY cedex***

*** Tél. 03.54.50.45.50 ***

*** www.univ-nancy2.fr ***

*** Email : ludivine.starck@univ-nancy2.fr ***

Les fichiers informatiques, instruments de la politique de sécurité publique



© Getty Images

Jeudi 26 & Vendredi 27 novembre 2009

Faculté de droit

Amphi DR02

JEUDI 26 NOVEMBRE

9h30 Accueil du public
10h00 Allocutions d'ouverture

**I - LE CADRE JURIDIQUE GENERAL DES TRAITEMENTS DE DONNÉES
À CARACTERE PERSONNEL**

10h30 « *Fichiers, libertés et Sécurité: quelle conciliation ?* », Nelly ACH,
Maître de conférences de droit public, Université de Metz.

11h00 « *Le droit des fichiers et la jurisprudence constitutionnelle* », Katia
BLAIRON, Maître de conférences de droit public, Nancy-
Université.

11h30 « *La protection des droits des personnes contre les fichiers
informatiques dans le cadre du Conseil de l'Europe* », Nathalie
DEFFAINS, Maître de conférences de droit public, Nancy-
Université.

Débats

II - QUESTIONS DE DROIT PRIVÉ

14h00 « *Fichiers et droit pénal des affaires* », Frédéric STASIAK,
Professeur de droit privé, Nancy- Université.

14h30 « *Fichiers et Protection des droits d'auteur* », Patrick TAFFOREAU,
Professeur de droit privé, Nancy- Université.

15h00 « *Le fichage des mineurs au cœur de la politique de lutte contre la
délinquance juvénile* », Bertrand MARRION, Doctorant en droit
privé, CRDP-ISCRIMED, Nancy-Université.

Débats

Pause

16h00 « *Fichiers et droit de la santé* », Bruno PY, Maître de conférences de
droit privé, Nancy-Université.

16h30 « *Fichiers de police et données biométriques* », Jean-Baptiste
THIERRY, Maître de conférences de droit privé, Nancy-
Université.

Débats

VENDREDI 27 NOVEMBRE

III - QUESTIONS DE DROIT ADMINISTRATIF

9h30 « *Fichiers de police et protection des données à caractère personnel* »,
Didier GASSE, Conseiller-maître à la Cour des comptes,
Commissaire à la CNIL.

10h00 « *L'échange de fichiers entre administrations* », Benoît PLESSIX,
Professeur de droit public, Nancy-Université.

Débats

Pause

11h00 « *Le nouveau cadre juridique des fichiers de renseignements* », Laurent
TOUVET, Conseiller d'Etat, Directeur des libertés publiques et
des affaires juridiques au Ministère de l'intérieur.

11h30 « *Les fichiers, nouvel instrument de la police administrative ?* »,
Maxence CHAMBON, Doctorant en droit public, IRENEE, Nancy-
Université.

Débats

IV - QUESTIONS DE DROIT COMMUNAUTAIRE

14h00 « *Les fichiers au cœur de la coopération judiciaire et policière
européenne* », Fabienne KAUFF-GAZIN, Maître de conférences de
droit public, Université de Strasbourg.

14h30 « *Les fichiers au cœur de la politique de contrôle de l'immigration* »,
Ségolène BARBOU des PLACES, Professeur de droit public,
Université de Picardie Jules Verne.

15h15 « *Les transferts de données personnelles entre la Communauté
européenne et les Etats tiers* », Isabelle BOSSE-PLATIERE,
Professeur de droit public, Université de Lille-Nord de France,
ULCO.

Débats